

Un « presque-accident » réactive la question de la sécurité bd Fayol

Nuisances. Un véhicule fou est venu s'encastrer dans des barrières de trottoir durant la nuit du 14 au 15 octobre. Ce fait survient alors que les militants de l'Association de défense des riverains du boulevard Fayol tentent toujours d'obtenir une entrevue avec les pouvoirs publics.

Un grand fracas, et un bruit de voiture qui repart en vitesse. Il était minuit passé dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 octobre quand Guy (1), riverain du boulevard Fayol, a entendu le remue-ménage. « J'ai cru que c'était mon portail, j'ai aussitôt ouvert la fenêtre. La voiture avait en fait défoncé les barrières de protection après avoir roulé sur le trottoir. »

Une barrière traînée sur trois mètres

Le véhicule fou a traîné les barrières sur environ 3 mètres, avant de tourner au niveau de l'Amicale laïque. « J'ai ensuite vu ses deux occupants revenir sur les lieux, ramasser le pare-chocs et les débris de la voiture, avant de disparaître », reprend Guy, qui a avisé de l'incident l'Association de défense des riverains du boulevard Fayol. Sans doute une pièce supplémentaire à verser au dossier d'une structure militant tou-

jours pour plus de sécurité sur une artère fréquentée par 12 000 véhicules par jour (et 800 poids lourds), dont la vitesse parfois excessive n'a de cesse d'inquiéter l'association. « Il va falloir un accident grave pour que les autorités prennent leurs responsabilités ! » écrivait un de ses membres à la rédaction de notre journal, laissant supposer au passage un certain empressement de la part des services techniques de la ville de Firminy. « Le matin, à la première heure, on enlève les traces... »

Ce « presque-accident », c'est ainsi que le définit l'association, intervient alors que ses militants poursuivent plus que jamais leur action auprès du conseil général en vue d'obtenir le contournement du boulevard par les camions, un souhait de toujours, au même titre que l'aménagement de trottoirs et d'un plateau traversant afin de garantir la sécurité des riverains et piétons.

En septembre 2013, une étude de trafic complète avait été diligentée par le conseil général, en vue d'évaluer les flux



■ Les services techniques de la ville de Firminy ont enlevé les barrières le matin suivant le choc. Photo DR

de circulation et la pertinence d'une éventuelle déviation.

« Nous espérons toujours la réponse du département »

Marie Colard, co-présidente

Cette étude a bien été menée par le conseil général, qui envisageait le 12 juin dernier d'en livrer les conclusions lors d'une réunion « associant l'ensemble des acteurs locaux pour faire le point sur ce dossier ».

Cette réunion n'a jamais eu

lieu, au grand dam de Marie Colard, co-présidente de l'association, qui s'est fendue d'un courrier le 13 octobre, soit la veille de l'accident nocturne, courrier adressé au président Bernard Bonne, avec copie à la préfète Fabienne Buccio et au maire de Firminy Marc Petit, faisant par de la lassitude consécutive à l'attente d'un rendez-vous et aux « faux engagements », et promettant « des actions significatives qui auront pour objectif de dénoncer l'immobilisme des pouvoirs publics et des autorités et ainsi les placer devant leurs responsabilités. » Aucune réponse n'est parve-

nue à ce jour. « Nous l'espérons encore », assure Marie Colard, qui promet néanmoins de communiquer sous d'autres formes dans une dizaine de jours, si Bernard Bonne n'a pas pris la plume d'ici là. ■

Matthieu Lambert

(1) Prénom d'emprunt.

12 000

Le nombre de véhicules circulant chaque jour sur le boulevard (RD 500).